

ment, il procéda à l'accouchement. La malade fut anesthésiée avec l'éther. L'orifice interne, très rigide, permettait à peine l'introduction du bout de l'index, et comme la dilatation manuelle était impossible, et que le danger paraissait pressant, le Dr James fit quatre incisions profondes intéressant le col dans toute sa longueur, jusqu'à sa réunion avec le vagin suivant le procédé de Dührsen, ce qui lui permit d'appliquer le forceps, et de terminer l'accouchement en quelques minutes. Après tamponnement de la matrice et du vagin, avec de la gaze iodoformée, la femme fut mise au lit. Deux heures plus tard, elle fut reprise d'une violente convulsion. Le Dr lui mit deux gouttes d'huile de croton sur la langue, et donna d'heure en heure, quatre heures durant, une injection hypodermique de cinq minimes de teinture de Veratrum Viride. Au moment de la dernière injection, le pouls était tombé à 88, la température à 100 F, et la respiration à 22. Jusqu'au moment de l'administration du Veratrum V., l'anurie avait été complète. Durant les 24 heures qui suivirent, il n'y eut pas de convulsion, et l'on retira par le cathéter 90 onces d'urine, qui contenait à peine de l'albumine. De ce moment, la convalescence s'établit, et la malade fut déchargée de l'hôpital, le 17 août 1895 avec mention : guérie. Le second cas est en tout semblable au premier, si ce n'est que la femme était multipare, et que l'accouchement fut terminée par la version, après dilatation forcée du col. Comme dans le cas précédent, l'anurie était complète, et deux heures après la délivrance, la femme fut reprise de convulsions qui cédèrent aux injections hypodermiques de teinture de Veratrum Viride, en même temps que s'établissait une diurèse abondante.

Comme on le sait, le Veratrum Viride est un sédatif puissant de la respiration, de la température, et surtout en paralysant du système musculaire, et de la sensibilité. On lui a aussi attribué des propriétés diurétiques. (Desrosiers) Il est rarement employé au Canada. On le prescrit quelquefois comme sédatif dans la première période des inflammations aiguës, chez les sujets jeunes et vigoureux, mais durant ma longue carrière, je ne l'ai jamais encore vu prescrire comme diurétique, non plus que comme sédatif, contre les convulsions puerpérales. De tous les confrères Canadiens que j'ai l'avantage de connaître, seul le professeur Vallée, de Québec, m'a dit l'avoir employé une ou deux fois, dans l'éclampsie, sans grand succès d'ailleurs. Dans son opinion, c'est une arme à deux tranchants, dont il faut toujours se défier. Dans ses cours, il ne manquait jamais, m'a-t-il dit, de mettre ses élèves en garde contre ce médicament qu'il considère comme inférieur au chloroforme, et qui, dans certaines circonstances peut avoir des conséquences désastreuses. Ce n'est pas là l'opinion d'un grand nombre de médecins Américains, parmi lesquels on peut citer Messieurs les pro-